

Plénière du 20 avril 2017

CE Siège SNCF Réseau

➤ Informations sur la restauration

Petit rappel : Le 20 octobre 2016, Mme Tilloy présidente du comité d'entreprise, avait indiqué « *de façon exceptionnelle, l'entreprise accepte de prendre en charge 1,64 euro par salarié s'agissant des restaurants d'entreprise de Campus Réseau, ainsi que du 92 et du 174, avenue de France, sous réserve que le CE continue d'en assurer le portage pour 1 euro. L'écart entre le total de 2,64 euros et le montant du plateau sera assumé par le salarié, et non par la direction* ».

Aujourd'hui, le comité d'entreprise prend en charge pour les résidents de CAMPUS RESEAU, 1 euro par plateau et met en place le 2 mai, le 1 euro par plateau au 92 avenue de France. Les salariés de la Direction M&T bénéficient quant à eux des 1.72€ sur ce même site.

Le comité d'entreprise a fait sa part du contrat et demande que l'entreprise fasse de même en prenant en charge les 1,72 euro par salarié (montant revalorisé au 1 janvier 2017).

Pour les autres sites, le comité d'entreprise est toujours prêt à signer une convention restauration avec les CER qui le souhaitent et recherche des solutions de restauration de qualité à un tarif raisonnable (traiteur, restaurant...) et passe des conventions. Ces solutions de restauration seront subventionnées à hauteur de 2.72 euros (1 euro CE et 1,72 euro subvention complémentaire de l'entreprise).

Concernant les titres restaurant, le site de Rennes devient éligible.

➤ Retour formel de la Direction sur le bilan du fonctionnement des CHSCT et point sur les correctifs à apporter pour améliorer leurs fonctionnements.

Les élus UNSA du comité d'établissement considèrent que le retour fait par la direction, n'est pas à la hauteur du travail fourni par les membres des CHSCT qui s'étaient réunis le 19 janvier, des enjeux et de leurs attentes.

En effet, ce retour ne répond pas en totalité aux dysfonctionnements remontés par les élus des CHSCT et les actions présentées ne sont nullement planifiées dans le temps. Un exemple qui illustre ces propos concerne la réponse de l'entreprise concernant la présidence des CHSCT « *Une étude sur la mise en place d'une animation entre les DT va être étudiée* »



Paris, le 20 avril 2017

Les élus UNSA, peuvent résumer ce retour de l'entreprise en un seul mot : décevant. Le comité d'entreprise a demandé qu'un point soit fait en septembre sur ce sujet pour voir si les choses évoluent dans le bon sens.

➤ **bilan des CHSCT**

Les élus ont pu constater une hétérogénéité des avis des différents CHSCT. Force est de constater, que ce bilan ne permet pas d'avoir une vision claire des actions qui ont été réellement entreprises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité des salariés.

Dans ce bilan, il est impossible de pointer les éléments réellement imputables à l'amélioration de la qualité de vie au travail et les sommes spécifiquement allouées.

Le comité d'entreprise a demandé pour l'année prochaine, un document annexe qui permette un meilleur suivi des actions mises en place et qui permette de mesurer l'impact de ces mesures pour les salariés.

➤ **Réorganisation du service RH de la DCS.**

Le service RH d'accès réseau, jusqu'alors rattaché à la DCS sera à partir du 1er Avril rattaché à la Direction Général d'Accès au Réseau. Cette réorganisation permet une harmonisation entre le périmètre d'action du service et sa place dans l'organigramme. Désormais, le DRH d'accès au Réseau est placé sous l'autorité directe de Monsieur Romain Dubois.

Les élus UNSA espèrent que cette nouvelle organisation de la fonction RH, permette de trouver des réponses aux nombreux problèmes qui secouent concerne la DCS.

➤ **Présentation du budget 2017 du GPF et de l'EPIC Réseau.**

La commission économique du comité d'entreprise a travaillé sur ce budget et nous a aiguillés pour comprendre ce budget.

- La marge opérationnelle (MOP) qui correspond au rapport entre le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires est positive(augmentation de +0,7%) .La MOP est un indicateur de la performance économique d'une entreprise

- Ce budget met l'accent sur l'entretien et la maintenance du réseau qui en a cruellement besoin. Les investissements bruts sont en hausse de 161 M€ (+3,1%). Hors PPP, les investissements bruts sont en hausse de 460 M€ (10,5%) compte tenu notamment des

projets régionaux de développement: + 259 M€ (montée en charge du CPER 2015-2020). Nous avons pu constater une hausse des investissements renouvellement et performance: + 75 M€

- La hausse des effectifs de + 270 ED (terme consacré pour effectifs disponibles). Cette bonne nouvelle, doit être toutefois nuancée. Quand nous regardons de plus près les chiffres, cette hausse cache une destruction de 860 ED (410 liés à l'externalisation et 450 au gain de productivité soit -0,8% des effectifs), compensés par des embauches notamment liés à l'entretien et aux investissements réalisés sur le réseau.

Ces 860 ED qui vont disparaître, inquiètent vos élus UNSA. Où sont ces postes ? Quels postes vont être confiés à la sous-traitance ? Quel sera l'impact sur les conditions de travail et la qualité de vie au travail des salariées de ces 860 ED en moins ? L'entreprise, n'a pas su répondre à ces questions fondamentales et préoccupantes.

Cette politique de recrutement remet sur la table, le sujet de la GPEC. Vos élus UNSA militent pour une GPEC digne de ce nom avec l'identification des nouveaux métiers, l'accompagnement des changements et une politique de formation adaptée. Ces efforts doivent être réalisés dans le respect des salariés, de leurs conditions de travail et de leur cadre social.

En outre, le comité d'entreprise a réitéré sa demande de transparence au sujet de la sous-traitance. Le CE s'interroge sur le lien entre sous-traitance et suppression d'emploi. La sous-traitance doit permettre d'effectuer des travaux que les seules ressources de l'entreprise ne peuvent pas réaliser.

La commission économique a terminé sa présentation par ces mots qui résument l'état d'esprit de vos élus « *Les agents de SNCF Réseau ont réalisé leur part de l'objectif et doivent être récompensés pour leurs efforts. Durant son mandat, le Comité d'Entreprise sera vigilant sur la stratégie d'entreprise et sur la politique d'évolution des carrières.* »

➤ **Présentation du Cadre d'organisation du Siège SNCF Réseau et Accès au Réseau**

Depuis la mise en place de SNCF Réseau, notre CO ne cesse de diminuer. Cette trajectoire est préoccupante. Entre 2016 et 2017, Le cadre d'organisation est passé de 2428 personnes à 2349 personnes en 2017 soit une baisse de 79 personnes. Cela représente 3% des effectifs. Seul Accès Réseau et la DGA ont un CO Stable. Les autres directions/DT voient leur CO diminuer en 2017.

Pour vos élus UNSA : Cette diminution du CO pose question. Comment le président Jeantet peut-il avoir un projet ambitieux pour SNCF réseau et plus précisément pour notre périmètre en termes de RH, système d'information, rôle des DT, ... tout en réduisant les effectifs. L'activité ferroviaire est une activité particulière, qui demande des compétences qui ne sont pas enseignées dans nos écoles. La diminution des effectifs ou le remplacement de

cheminots par de la sous-traitante n'est pas la bonne solution. Cette politique va à coup sûr détériorer les conditions de vie et de travail des salariés et mettre à mal nos savoirs faire reconnus pas tous.

La prochaine CE aura lieu le 18 Mai. Vous pouvez contacter vos élus et poser des questions à l'adresse unsa.siegesncfreseau@gmail.com. Les comptes rendus complets sont disponibles sur le site du CE Siège SNCF Réseau

